

CANADA.



PROCLAMATIONS.

JOHN J. MCGEE.

Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

ATTENDU que par et de l'avis et du consentement de Notre Conseil Privé pour le Canada, Nous avons jugé à propos de DISSOUDRE le présent parlement du Canada, qui se trouve prorogé au VINGT-SIXIÈME jour de JUIN prochain ; SACHEZ MAINTENANT, qu'à cette fin Nous publions Notre présente Proclamation Royale, et par icelle DISSOLVONS en conséquence le dit Parlement du Canada, et les Sénateurs et les Membres de la Chambre des Communes sont en conséquence exemptés de s'assembler et d'être présents le dit VINGT-SIXIÈME jour de JUIN prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMON, JOHN J. MCGEE, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lojne), Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral en icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DIX-HUITIÈME jour de MAI, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux, de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.